Mondanités.

Plaignez-nous, vous heureux et enviés qui jouissez encore d'un air pur sur la jetée ou sur la plage, au lieu d'avoir votre horizon borné par de grands murs!

L'air est horriblement lourd ici, et il y a pas de raison qui tienne contre la chaleur qui nous accable; aussi se surprend-on souvent à maugréer contre tout travail, et à trouver les amphibies heureux!

Il faut remonter à plusieurs années pour trouver une température semblable à celle-ci, en plein Octobre. Pendant ses chaleurs excessives les théâtres eux mêmes n'ont plus de charme.

La Nouvelle Orléans, du reste, se présente maintenant sous un de ses plus vilains aspects. L'on y poursuit de grands travaux de restauration. D'immenses échafaudages sont dressés de tous côtés, et les haies improvisées de planches, dissimulent à peine des fondations en train d'être creusées, des murs à moitié détruits ou élevés à mi tié, des brouettes, des échelles et instruments de travail qui ne servent pas d'embellissement à une ville.

Les démolitions et les bâtisses font que de partout, s'élève une intolérable poussière, qui se moquant des persiennes, des stores et des fenêtres mi-closes ne laisse pas un pauvre petit recoin qu'elle n'envahisse, et l'on est obligé d'aspirer ces miasmes impurs.

Ajoutez à cela le chapitre des déménagements, et l'on comprendra aisément que l'on rêve aux jeies tranquilles de la campagne et que l'on regrette, pour un temps au moins, sa solitude.

Mlle Cécile Burthe est arrivée la semaine dernière de Manitou Springs où elle avait passé l'été.

Mme I. L. Lyons et Mme Jurey, qui se trouvent actuellement à New York, y resteront jusqu'à la mi-automne.

Mlle Eva Pasteur est revenue dimanche d'Amite City où elle était en visite chez Mlle Aleen.

Mme Auguste Dessommes et Mlle Corinne Dessommes, qui étaient en villégiature à Mandeville, en sont revenues la semaine dernière.

M. et Mme C. W. Nicholas, et M. Robert Nicholas sont arrivés de Russellville, Tenn., dimanche.

Le Bishop Sessums était attendu hier de Washington, D. C.

M. John H. Hanna et sa famille viennent de partir en tournée dans l'Est.

M. et Mme T. L. Bayne et leur famille reviendront vers le 10 de ce mois, de Russelville, Tenn., où ils ont passé la saison, et vont s'installer dans les appartements qu'ils ont pris rue Royale, entre Toulouse et St Louis.

Mme J. Castellanos et sa famille sont de retour de Chinchuba.

M. et Mme Harry Hodgson sont partis hier pour New York.

Mme W. W. Gordon passe la première partie de l'automne à New York.

En Italie, le luxe des fleurs, le goût artistique avec lequel on les dispose set un des charmes de la vie. Elles font partie de tous les arrangements d'intérieur et le plus modeste couvert en est embelli. On ne peut nier l'agrément que l'on éprouve en s'approchant d'une table parée avec élégance, même pour prendre une tasse de thé. Voici un arrangement de couvert que la riche floraison de l'arrière saison permettra d'exécuter! Le centre de la table est occupé par un groupe de Sèvres, une statuette ou une pièce d'orfèvrerie. Des feuilles de fougère rayonnent en étoiles au pied de cette pièce de milieu, donnant le dessin général d'une sorte de rosace dont les dents vont en se découpant plus largement vers les bords.

Les intervalles sont remplis par des pétales de roses ou des pétales de dahlias aux riches nuances, formant une véritable mosaïque de fleurs, aux nervures vertes. C'est comme un beau tapis, d'une variété fantaisiste, dessiné géométriquement et rehaussé des plus belles couleurs. On le fait plus ou moins étendu selon le nombre des convives Les jardiniers italiens sont fort habiles dans la composition de ces surtouts de fleurs. Ils les exèment à la main avec une promptitude et une rectitude surprenantes. On peut s'aider de moules en casiers en carton que l'on retire après, bien entendu. Mais, il faut que le lit de fleurs n'ait point d'épaisseur et conserve une apparence légère.

Mme T. E. Davis et Mlle Pearl Davis sont de retour de Nashville où elles étaient en visite chez des parents.

Mme Alfred Grima et ses enfants retour du Canada et du Nord, sont arrivés dimanche à la Nouvelle Orléans.

Une charmante partie de Euchre a eu lieu mardi soir chez M. et Mme Cassius Meyer de l'Avenue Esplanade. Les prix pour dames ont été gagnés par Mlles Ninette Dégué, Louise Voorhies et Amélie Dugué. Ceux des messieurs par MM. George Peyrat, Evan Renshaw et Edmund Loeliger. Le prix de consolation est échu à M. Roger Arnauld.

Parmi les assistants: Mlles Marie Renshaw, Marie et Louise Joubert, Marion Upton, Corinne et Florence Loeber, Ninette et Amélie Dugué, Amanda et Anna Butts, Evelyn Layton, Louise Voorhies, Emma Meyer, Mathilde Stouse, M et Mme Robert Dugué, M. et Mme Henry Stouse, MM. Guy Hopkins, Horace et John Upton, Mather Conrad, Evan Renshaw, Charles Perilliat, Charles Claiborne, Sidney et Edward Ellis, George Peyrat, Ed Ivy, Nelson, Charles Joubert, Gustave Olivier, Albert Stouse, Guy Darrantel, Thomas Layton, Henry Meyer, Edmund Loeliger, Roger Arnauld, Sterling Mott, Lucien Voorhies, Lionel Rioan.

Mm Vve J. B. Bertin qui a pendant quatorze ans habité la maison sise à l'angle des rues Toulouse et Royale où elle dirigeait avec une bonne grâce parfaite la pension dont la renommée s'étend au loin vient de s'installer dans une nouvelle résidence, 2708 Coliseé entre Quatrième et Washington.

Mme Tom McHyman et son intéressante petite famille sont arrivés il y a une dizaine de jours de Waukesha, où elles avaient passé la saison.

M. John A. Byrne est parti pour l'ouest mardi.

Mme Prudent Mallard a quitté la vile samedi pour aller passer quelques semaines avec sa fille Mme Wm James Almond, à Lynchburg, Vis.

M. et Mme Edouard Cruzel et leur famille sont revenus de la Passe samedi.

Mme Percy Roberts va passer l'automne à Port Gibson avec ses parents.

M. Roland Sadler est parti samedi dernier pour Chicago et New York, où il est allé passer ses vacances.

Le mariage du Dr Moore Soniat avec Mlle O. Nelkme sera célébré à l'église des Jesuites le 18 octobre.

Mme George Bernard venant de la paroisse St-Charles est de passage à la Nouvelle-Orléans.

Le mariage de Mlle Eleonora Margaret Robinson avec M. Lawrence Ernest Konrad aura lieu le 11 octobre à 6 heures de l'après-midi, à la résidence de la jeune fille. La mariée qui sera accompagnée par son frère M. Henry Robinson portera une toilette d'organdi blanc avec voile de tulle et fleurs d'oranger. Mlle Pearl Davis, la demoiselle d'honneur aura aussi une toilette d'organdi. Le best man sera M. Verlander. A l'issue de la réception les nouveaux mariés partiront pour Asheville, où ils vont faire leur voyage de noces.

Mlle Ida La Villebeuvre est de retour d'un très agréable séjour d'environ deux mois à Waukesha.

Le Dr et Mme Viet sont partis hier soir pour Philadelphie et New York.

Mme E. Souchon et Mlle Selika Souchon viennent d'arriver de Manitou Springs où elles ont passé plusieurs mois.

M. et Mme L. N. Brunswick et Mlle Brunswick, arrivés à New York la semaine dernière de l'Europe où ils ont fait un charmant voyage, sont incessamment attendus ici.

Mme George W. Dunbar et Mme William Cousell, venant d'Atlantic City, sont rentrées il y a quelques jours à la Nlle-Orléans.

Mme T. J. Semmes, de retour d'Europe, est installée dans sa résidence à Warrenton, Vie, avec Mme Sidney Ranlett et ses enfants Elles y resteront jusqu'au milieu de l'automne.

M. Bernard McCloskey, et ses nièces, les demoiselles McCloskey, sont arrivés samedi dernier de l'Ouest et du Nord, où ils ont fait une intéressante tournée.

Mercredi, à 2 heures, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis, le Rév. M. Ed. Brooke a béni, en l'église St Paul, le mariage de Mlle Marthe Cluvérius Washington avec M. Charles Holloway. Les décorations florales y étaient ravissantes. Des guirlandes de lierre enroulaient la rampe qui sépare la nef du sanctuaire, s'entremêlant aux fougères et aux palmes qui s'y étalaient à profusion.

La marche du Prophète a annoncé l'arrivée de la mariée, qui était accompagnée par son frère, M. Henry Grise. Elle portait une fort jolie toilette en crépon gris brodé de fleurs, et garni de chiffon blanc. Le chapeau, qui complétait la toilette, était orné de plumes blanches. Le bouquet qu'elle tenait à la main était composé de roses blanches et de fougères. A l'autel le marié l'attendait avec son best man, M. Hay Liven. Une réception intime a suivi la cérémonie religieuse. M. et Mme Holloway, après avoir passé quelques jours au St-Charles Mansion, se rendront à Chicago, où ils resteront quelques semaines.

Les nombreux amis de Mlle Loretta Breslin apprendront avec plaisir qu'elle est entièrement remise de la récente fièvre dont elle était atteinte.

Un des jolis mariages de la semaine a été celui de Mlle Louise Maillhes et de M. Romain Chanfrau, que l'on célébrait mercredi à cinq heures en la Cathédrale St-Louis, au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique. L'église était illuminée comme en ses plus beaux jours de fête, et le bel autel blanc et or resplendissait sous les lumières d'innombrables bougies.

Les invités étaient accompagnés à leurs places par MM. Robert Soulé, James Bartholomew, M. Quintin, M. Suarez, George Barbarich, H. Dabezies, tous membres du comité de réception. A l'heure indiquée la marche de Chinchuba a été entonnée sur l'orgue par Mlle Escobal et le cortège nuptial a fait son entrée dans l'église.

Les ushers marchaut deux de front ont ouvert la marche suivies de la demoiselle d'honneur, Mlle Louise St-Martin qui avait une ravissante toilette d'organdi blanc, garnie de volents bordés de rubans de satin. Un chapeau blanc garni de plumes d'autriche complétait le costume, son bouquet était composé de muguet et de roses.

Venait ensuite au bras de son père, M. S. Chanfrau, la charmante jeune mariée, qui portait, avec une grâce exquise, une toilette d'une grande richesse, composée de mousseline de soie blanche, sur dessous de soie, ornée de magnifiques dentelles, de rubans et de fleurs d'oranger! Un large ruban blanc noué autour de la taille était retenu par une agrafe en brillants.

Un chapeau blanc orné de plumes d'autruche encadrait son joli visage aux traits fins et doux. Le bouquet qu'elle tenait à la main était un mélange de roses, de muguet et de fougères.

Le marié avec son "best man", M. Chanfrau, l'attendait dans le sanctuaire, et au pied de l'hôtel les heureux époux ont reçu la bénédiction nuptiale que le Rev. Père Mignot leur a donnée après leur avoir adressé une touchante allocution. Pendant que l'on signait, Mme Pignatel a, d'une fort belle voix, chanté l'Eclair.

Les mariés ont regagné leur voiture au son de la marche de Reconcrdo. Au retour de l'église une réception des plus brillantes a eu lieu chez les parents de la mariée. M. et Mme Maillhes habitent une fort jolie résidence rue de Chartres près de la rue Dumaine.

Mme Amédée Tassin et Mlles Louise et Anna Tassin viennent de changer de résidence. Elles demeurent maintenant dans une jolie maison de la rue Marais près de Kerlerec. Elles ont aussi changé leur jour de réception du mardi au lundi, et cela à cause de la saison d'opéra qui doit s'ouvrir prochainement.

Miles Corinne, Stephanie et Aimée St-Martin sont arrivées de Mandeville où elles ont séjourné pendant toute la saison.

BLANCHE.

Du Chirurgien-Général de l'Armée Française:

Durant de longues, fatigantes marches, nos soldats et nos officiers ont éprouvé un soulagement instantané à leurs fatigues et à leurs privations en faisant usage du merveilleux tonique, le Vin Mariani. Il prévient les fièvres et les maladies sur les territoires marécageux et insalubres.

H. LIBERMANN, M. D.

Chirurgien Général de l'Armée Française

De l'ouvrage du Dr J. Leonard Corning sur "L'Epuisement du Cerveau."

Publié par D. Appleton.

"La préparation connue sous le nom de Vin Mariani est la meilleure sur le marché. C'est le remède par excellence contre l'harassement. En outre de l'effet fortifiant qu'il produit sur les centres cérébraux, il donne une indescriptible sensation de satisfaction."

VIN MARIANI

LE VIN MARIANI (MARIANI WINE) est inappréciable en cette saison de l'année, alorsque, par suite des variations climatériques, le système est plus exposé aux attaques de la malaria et de la grippe.

LE VIN MARIANI est surtout indiqué pour la Débilité Générale, la Faiblesse quelles qu'en soient les causes, les Maux de Gorge et des Poumons, le Surmenage, une Dépression Profonde et l'Epuisement, la Consomption, la Malaria et la Grippe.

LE VIN MARIANI comme tonique général et fortifiant, n'a pas d'égal. Il donne de la puissance au cerveau, de la richesse au sang, de la fermeté et de l'élasticité aux muscles, ainsi que de la force à tout le système nerveux. Il est donc représenté comme un promoteur de la santé et de la longévité. Il ne contient absolument aucune substance nuisible, ce que tout médecin ou chimiste consciencieux attestera.

LE VIN MARIANI est un adjuvant dans la convalescence et un puissant régénérateur. Pour les Hommes Surmenés, les Femmes Délicates, les Enfants Maladifs, il opère des Miracles. Il calme, fortifie et soutient le système.

A ceux qui écrivent à MARIANI & Cie., 52 West 13th Street, New York City, il sera envoyé gratuitement un livre renfermant des portraits et des autographes d'Empereurs, de l'Impératrice, de Princes, de Cardinaux, d'Archevêques et d'autres matières intéressantes.

Paris—41 Boulevard Haussmann; Londres—83 Mortimer Street; Montréal—28 30 Hospital St

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme les Nos 2020 et 2022 Nord Remparts, entre les rues Union et Français.

Mme Veuve F. P. Poché vs Mme Veuve Marguerite De Jan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,868—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir—

La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Amour maintenant Remparts, Union Français et Bourgogne, étant une moitié du lot désigné par le No 225, sur un plan du faubourg Marigny, mesurant trente pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, entre les rues Union et Français sur une profondeur de cent-vingt pieds, borné d'un côté par le résidu du lot No 225, lequel conformément audit plan mesure cinquante pieds de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de cent-vingt pieds, mesure française.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
W. J. Waguespack, avocat du plaignant.
23 sept—23 24 27 30—oct 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District.

James Jackson vs Placide Reynes et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,461.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 novembre 1898 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue St-Charles, les rues Ste Marie, Carondelet et Félicité désignés par les Nos 66, 67 et 68, sur un plan par B. Buisson, voyer, le 9 janvier 1839, et déposé comme plan No 62 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire, et lesdit lots mesurant comme suit: Lot 66 mesure trente pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de cent un pieds huit pouces sur la ligne la séparant du lot No 63. Cent un pieds cinq pouces sur la ligne la séparant du lot No 67. Le lot No 67 mesure trente pieds de face à la rue Félicité, cent pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne séparant du lot No 66 et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Carondelet.

Le lot No 68 mesure trente pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur parallèle de quatre-vingt quatre pieds quatre pouces et touche au lot No 67 dans le fond.

2° Une certaine portion de terre dans les mêmes District et ilet adjoignant aux lots faisant face à la rue Félicité et mesurant trente pieds de face à la rue Félicité sur trente neuf pieds deux pouces de profondeur entre lignes parallèles, la même étant la partie inférieure du lot No 74 sur ledit plan de B. Buisson, voyer, en date du 9 janvier 1839.

3° Un autre morceau ou portion de terre dans les mêmes District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et dans le fond de la propriété décrite en second lieu mesurant trente pieds quatre pouces sur la ligne du fond de ladite propriété secondement décrite sur une profondeur de vingt-trois pieds sur la ligne de côté séparant du lot No 67 et environ vingt-cinq pieds plus ou moins sur la ligne de côté vers la rue Carondelet et dans le fond seize pieds dix pouces commençant à partir de la ligne du lot No 67 s'ouvrant sur une ligne oblique de huit pieds six pouces ensuite à environ sept pieds sur une ligne droite au point où il joint la ligne du côté vers la rue Carondelet, étant la partie du fond d'un lot de terre désigné par le No 73 sur un plan fait par J. A. D'Hemécourt, voyer, fixe à un acte passé par devant Charles Strunger, ancien notaire, le 3 décembre 1866. Lesdits deux morceaux secondement et troisièmement décrits et formant ensemble un lot de trente pieds quatre lignes de face à la rue Félicité sur une profondeur d'environ soixante-trois pieds deux pouces sur la ligne du côté vers l'Avenue St Charles et environ soixante-six pieds plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Carondelet séparant les deux morceaux ou portions de terre du reste desdits lots Nos 73 et 74, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
John T. Whitaker, avocat pour le plaignant.
7 oct—7 8 14 21 28 — nov 4 10

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago $3,289,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston $1,427,290

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

GUSTAF R. WESTFELDT. L. C. FALLON. LUCAS E. MOORE C. M. SORIA.

CLARENCE P. LOW, Secrétaire-Résident. J. G. PEPPER, Assistant-Secrétaire.
12nov—1an

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sun Mutual

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouveau No 322, vieux No 68 rue Royale.

Capital payé	$500,00	00
Actif, 1er Janvier 1898	1,097,20	16
Surplus	304,760	00

J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHAS. LAUDUMIEY, CHAS. D. FOUCHE, OCTAVE LABARRE.
min 88 1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Sixième District, No 2308 rue Soniat.

Formant l'encoignure des rues Soniat et Long.

Otto M. Seidel vs Samuel B. Allison.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 57,289—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville de la Nouvelle Orléans dans cette partie connue comme Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat lequel dit ilet est désigné par le No quatre vingt douze dans le plan original dudit Faubourg Avart, la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Soniat et Long et mesurant quatre-vingt-dix neuf pieds sur la rue Soniat par cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Termes et Conditions:—1° Comptant pour un montant suffisant à payer la somme de cinq cents dollars ($5.00) pour un billet passé dû en date du 20 avril 1898 payable deux ans après date portant 8 0[0 par an d'intérêt à partir de sa maturité, jusqu'au paiement $3.00 pour une copie de l'acte d'hypothèque $55.37 pour taxes d'Etat et de ville de 1897. $12.75 pour primes d'assurances sur la dite propriété, 5 0[0 d'honoraires d'avocats sur le susdit montant de $500 et sur l'intérêt le coût du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de Ville (s'il en est dû) sur la dite propriété.

2° L'acquéreur jusqu'au montant de son enchère assumera le paiement du billet restant de cinq cents dollars ($5.00) en date du 20 avril 1896, payable trois ans après sa date portant 8 0[0 d'intérêt par an à partir de sa maturité jusqu'au paiement, lequel dit billet est tiré par le défendant à son propre ordre et par lui endossé et en garanti par lieus du vend-ur.

3° Et la balance du prix d'adjudication (s'il y en a) comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
V. Foulon avocat pour le plaignant.
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Margaret Feran et Al. Vs Albert H. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 50,100—En vertu d'un writ de fieri facias contre les plaignants Mme Margaret Feran et Patrick Feran et en faveur du défendant Albert H. Kaiser, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci dessus intitulées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi des propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés comme lots Nos 13, 14, 15 dans l'ilet No 17, borné par les rues Arabelle, Laurel, Market, et l'avenue Nashville. Lots Nos 13 et 14 mesurant chacun soixante pieds de face sur la rue Arabella par cent vingt pieds de profondeur. Lot No 15, formant l'encoignure des rues Arabella et Laurel et mesure trente pied sur la rue Arabella par cent vingt pieds des profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Charles Rosen, avocat pour le plaignant en exécution
9 sept—9 10 16 23 30—oct 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 2028 et 2030 rue Troisième, entre les rues St-Patrick et St-Denis.

Mme Veuve Josephine Gardey vs Geo. W. Nicoll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,320—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième, St. Patrick et St. Denis, désigné par la lettre C, sur un plan de Arthur De Armas, voyer, en date du 7 mai 1897. Lequel dit lot de terre mesure trente-cinq pieds neuf pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de cent-vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Attrayante Résidence de Valeur dans le Quatrième District.

Connue comme le No 2309 de la rue Chippewa, entre les rues Soraparu et Philip.

George Meyer vs Henry Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Soraparu, Philip, Annunciation (anciennement Jersey) et Chippewa. Les dits lots sont désignés par les Nos 181 et 182 sur un plan tiré par H. Grant, voyer en date du 2 Février 1884 et déposé dans le bureau de L. R. Kenny, ancien notaire, lesquels ils sont contigus et mesurent comme suit: Le No 182, Trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et le lot No 181, Trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Chippewa, par une profondeur chacun de 120 pieds entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
E. M. Hudson, avocat pour le plaignant.
23 Sept—23 30 — Oct 7 14 21 27.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley,

PAR LE SHERIF CRIMINEL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane vs A. R. Pochelu.

COUR CRIMINELLE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,914—En vertu d'un writ de fieri facias, A. R. Pochelu sécurité, à moi adressé par l'Honorable Cour Criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 octobre 1898, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4 et 5 dans l'ilet 91 borné par les rue Water, Tchoupitoulas, Général Taylor et Austerlitz, sur un livre de plans annexé à un acte passé devant S. Magner, ancien notaire. Le lot No 4 mesure 25 pieds 0 pouce 2 lignes de face à la rue Water sur 96 pieds 10 pouces 2 lignes sur un côté de profondeur et 95 pieds 9 pouces 7 lignes sur l'autre côté.

Lot No 5 mesure 20 pieds 0 pouce 1 ligne de face à la rue Water sur une profondeur de 95 pieds 9 pouces et 7 lignes sur un côté et 94 pieds 9 pouces et 5 lignes de l'autre côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de A. R. Pochelu, sécurité.
Conditions—Comptant sur les lieux.
W. E UNIACKE.
Shérif Criminel.
8 sept—8 13 20 27—oct 4 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Deuxième District, formant le coin des rues Claiborne et Ursulines

Dans l'ilet borné par lesdites rues et la rue Robertson et Chemin du Bayou.

John H. O'Connor, recevenr du Algiers Brewing Co. vs F. A. Godefroy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 44,257—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Ursulines et Robertson et le Chemin du Bayou, ladite portion de terre est composée des deux lots désignés par les Nos Un et Deux de l'ilet No 193 sur un devis de J. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 25 février 1864 et annexé à un acte passé le 22 septembre 1869 par devant E. Eude, alors notaire en cette ville, et mesurant conformément audit plan soixante dix pieds de face à la rue Claiborne sur quatre-vingt pieds huit pouces de profondeur et de face à la rue Ursulines sur lesquelles dites deux rues il forme l'encoignure, 105 pieds 2 pouces sur la ligne de côté vers le Chemin du Bayou et soixante-quatorze pieds trois pouces de profondeur dans le fond.

Ladite portion de terre a été acquise par F. A. Godfroy, défendeur, de Joseph Moses, d'après un acte passé par devant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville le 8 novembre 1881 au bureau des Transferts, livre 116, folio 58.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Robert Legier avocat du plaignant.
16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété Améliorée du Premier District.

Connue comme No 447 rue Bolivar, Entre les rues Gravier et Commune.

Louis Spiro vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 57,321—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Bertrand, Gravier et Commune, désigné comme lot No Trois sur un certificat ou un plan fait par Edgar Pilié, voyer, en date du 21 décembre 1895, annexé à un acte passé par devant Rua Ronen notaire, en date du 18 mars 1896, conformément auquel plan le lit lot est situé à une distance de soixante-quatorze pieds de l'encoignure des rues Bolivar et Gravier et mesure quatorze pieds de face sur la rue Bolivar par quarante cinq pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur et est pris de la portion originale de terre désignée par la lettre A sur un plan ou devis, fait par P. A. D'Hémécourt, voyer, en date du 12 décembre 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
16 sept — 16 17 23 30—oct 7 14 20

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Chas. Stumpf vs Mme M. T. Joseph.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. No 19,200 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en la résidence du plaignant, No 239 rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douaue, dans le deuxième district de cette ville, le MERCREDI, 12 octobre 1898, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un piano J. Blumner, avec tabouret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
A. F. CHEVALLEY.
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
3 oct—3 7 12

E. A. Zatarain vs Pascal J. Fasende.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans, No 20,423— En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, agissant en place de l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, maintenant en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, devant mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins le MARDI, 18 octobre 1898 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de ménage, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité
8 oct—8 13 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes Importantes

—PAR LE—

SHERIF CIVIL

—DE—

Propriétés de Valeur et Améliorées dans le Second District.

I. **Coin des rues Douane et Galvez,** connue par les Nos 2132 et 2134 rue Douane.

II. **Coin des rues St-Louis et Derbigny,** connue par le No 1733 rue St-Louis.

III. **Local No 1525 rue St-Louis,** entre les rues Marais et Villeré.

IV. **Local vieux No 121 et maintenant nouveau No 521 rue Decatur,** entre les rues Toulouse et St-Louis.

V. **Local Nos 515 et 517 rue Robertson,** entre les rues Toulouse et St-Louis.

VI. **Local Nos 137, 139 et 141 rue Claiborne** (No 141 étant l'encoignure des rue Claiborne et Douane), **Nos 1710 et 1712 rue Douane,** entre les rues Clai